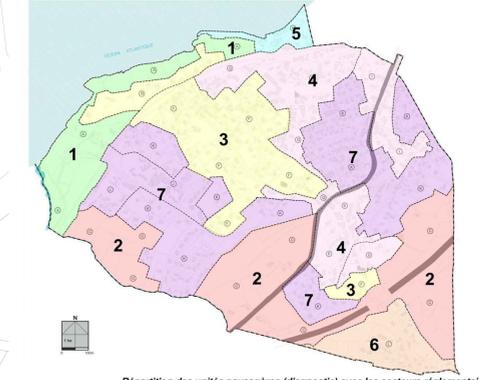


OCEAN ATLANTIQUE

COMMUNE DE BIDART

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LUZ

Répartition des unités paysagères et des secteurs réglementaires		
Secteurs réglementaires		Unités paysagères du diagnostic
1	Falaises océaniques	a La façade océane, milieu naturel
2	Espaces ruraux ouverts	c Les espaces ouverts au Sud de la commune
3	Parc forestier	b Le chemin des falaises f La ville parc forestier
4	Cœur de ville	d La ville haute : promontoire de l'église e Le noyau urbain en contreforts de l'église g Le cœur de ville parc urbain i Quartier arboré entrée de ville
5	Port	h Le port
6	Espaces ruraux collinaires	l Les espaces ruraux collinaires
7	Espace d'accompagnement	k Les espaces intermédiaires j Les espaces urbains à caractère collectif



Répartition des unités paysagères (diagnostic) avec les secteurs réglementaires
Lettres rouges : unités paysagères
N° noirs et secteurs colorés : secteurs réglementaires

LEGENDE

--- Limite AVAP

PATRIMOINE BÂTI

- Monument Historique
- Patrimoine remarquable
- Patrimoine intéressant
- Patrimoine sans prescription particulière
- Petit patrimoine, détail architectural intéressant
- Mur de clôture intéressant et (ou) constitutif de l'espace public

PATRIMOINE PAYSAGER/VEGETAL

- Espaces libres remarquables
- Espace de coupure d'urbanisation
- Espace libre ouvert
- Espace d'accompagnement architectural
- Masse arborée
- Boisements
- Lande Atlantique
- Vérum
- Vérum végétal
- Arbre
- Arbre patrimoine
- Arbre silhouette
- Alignement arboré
- Espace public
- Voirie, chemin, sentier

A titre indicatif

- Secteurs réglementaire (147)
- Courbe de niveau (Pas de 5m)
- Typologies architecturales reconnues
- 1, 2, 3, 4
- 1 architecture traditionnelle
- 2 maison de ville
- 3 architecture neo-basque
- 4 architecture basque

COMMUNE DE GUETHARY
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'AQUITAINE
SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
DES PYRENEES ATLANTIQUES

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
A.V.A.P.

Dossier d'Approbation

ENSEMBLE	ZONAGE REGLEMENTAIRE	Juillet 2014
Observations:		1/20000

Logo of the Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine and the Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Pyrénées Atlantiques.

